

LE QUOTIDIEN

JOURNAL DU SOIR.

MERCIER & CIE., EDITEURS-PROPRIETAIRES.

JEUDI, 5 MAI 1881

16, CÔTE DU PASSAGE, LEVIS.

FEUILLETON DU QUOTIDIEN
5 mai 1881

Le VENGEUR

LE FRERE et la SŒUR.

(Suite.)

—Me parler?—répéta la pauvre femme.

—Qui... ap roche donc ton fauteuil et assieds-toi là... tout près... plus près encore, car ma voix est bien faible...—J'ai besoin de causer avec toi en l'absence de ma sœur....

XXI

—Mais ne crains-tu pas la fatigue, mon enfant bien-aimé?—répliqua madame Leroyer en s'asseyant au chevet du lit.—Tu sais que le docteur l'ordonne le silence...

—Qu'importe la fatigue?... Il faut que je te parle, écoute moi donc... Il allait commencer.—Un violent accès de toux arrêta la parole sur ses lèvres.

—Tu vois...—balbutia Angèle, aussitôt que tu déobéiss au docteur, cette toux revient!

—Qu'importe?—dit Abel pour la seconde fois.—D'ailleurs cela va mieux, c'est fini...—Donne-moi ta main... incline ta tête vers la mienne, et fixe tes yeux sur mes yeux...

—Ma larme Leroyer prit docilement la main de son fils, et ébouée, attendrie, troublée jusque dans les profondeurs de son être, elle le regarda...

—Mère, — poursuivait l'agonisant qui par un suprême effort de sa volonté se donna un semblant de vie, — écoute-moi bien, mais écoute moi sans larme, avec courage... avec résignation...

—Je t'écoute, cher enfant...— répondit la veuve dont les pensées se heurtaient confuses.—Que veux-tu me dire?

—Je veux te préparer à la plus grande douleur que tu puisses ressentir...

—Abel...—s'écria madame Leroyer livide, — Abel...

—Mère,—reprit le mourant,—ne m'interromps pas...—Je t'ai demandé du courage et de la résignation... Je te le demande de nouveau... je te le demande au nom de mon père...

La veuve, en entendant Abel prononcer ces deux mots : MON PERE, tressaillit de tout son corps comme si la décharge d'une pile électrique venait de la frapper en plein cœur.

Son visage devint pareil à un masque tragique.—Un éclair fauve jaillit de ses prunelles.—Elle se redressa galvanisée regarda son fils bien en face.

—Ensuite elle répliqua d'une voix sourde, mais qui ne tremblait pas :

—Parle!—Au nom du martyr qui fut ton père, je t'écouterai avec courage, avec résignation!

—Merci, mère!—Voilà comme je veux te voir à cette heure où je sens que tout est fini pour moi sur la terre.

—Pas de faiblesse!—poursuivit Abel,—tu as promis, tiens ta parole! Si le docteur te cache la vérité, moi je te la dis!—Je vais mourir et il faut que tu le saches, car nous avons un secret à garder et, jusqu'au jour de la réhabilitation, jusqu'à l'heure où justice sera faite, ma sœur doit ignorer que nous portons un nom qui n'est pas le nôtre.

—Parle, mon fils!—répéta la veuve, redevenue maîtresse d'elle-même.

Abel eut une suffocation, mais il trouva dans son énergie morale la force de lutter contre le mal et d'en triompher.

Il poursuivit :
—Quand Dieu va m'avoir appelé à lui, ma mort nécessitera de pénibles démarches...—Il faudra produire des pièces authentiques aux bureaux de l'état civil, et ces pièces démontreront qu'Abel Monestier se nommait en réalité Abel Leroyer, et qu'il était fils de ce Paul Leroyer dont la tête est tombée sur l'échafaud il y a vingt ans...—Demande donc à ton amour maternel de te soutenir demain comme il l'a toujours fait...—Charge-toi seule de toutes les démarches, afin que Berthe ne puisse savoir qu'une souillure innommable pèse sur nous!—la tombe de mon père ne porte qu'un mot : JUSTICE!—Que ma tombe, à moi, ne porte qu'un nom : ABEL...—Feras-tu cela, ma mère?...

—Je le ferai...
—Tu me le jures?...
—Je te le jure!...
—Ta faiblesse ne te trahira pas?
—Je serai forte...

—Merci, ma mère...—Je pourrai mourir en paix...—Le secret de honte sera bien gardé!...
—Il sera bien gardé...—répéta la malheureuse femme d'une voix presque ferme,—et jusqu'au jour de la réhabilitation, si ce jour doit venir jamais, Berthe ignorera que son père est mort sur l'échafaud pour payer la dette d'un autre... pour expier un crime qu'il n'avait point commis...

—Bien, ma mère,—reprit lentement Abel—Il faut qu'il en soit ainsi...—Mon père était innocent, nous le savons, nous en sommes sûrs; mais ses juges aveugles l'ont déclaré coupable, et les preuves matérielles de son innocence, ces preuves que nous cherchions sans cesse, nous échappent depuis vingt années...—Pour les trouver aujourd'hui il faudrait un miracle qui ne se fera pas...—Nous espérons laver la tache sanglante qui souille la mémoire du martyr...—espérance vaine...—Je vais mourir et la souillure existe toujours!

Le jeune mourant s'était animé en prononçant ces dernières paroles.

Une quinte de toux effrayante vint le suffoquer, et de nouveau le mouchoir qu'il appuya contre ses lèvres se teignit de rouge.

—Abel, mon enfant bien-aimé, tu souffres... tu souffres horriblement...—balbutia la veuve du supplicié.

—Non...—répondit Abel avec héroïsme.— Tu vois que la crise est passée...—Écoute, mère...écoute encore, car je n'ai point fini...—Plus d'une fois la pensée m'est venue de révéler à Berthe le terrible secret...—Je voulais lui faire promettre de se dévouer à son tour à l'œuvre que nous n'avons pu mener à bonne fin... J'ai réfléchi...—Pour traquer l'assassin au fond de l'ombre où il se cache une jeune fille serait impuissante comme nous l'avons été...—Elle succomberait sur la route hérissée d'obstacles et de périls...—J'ai gardé le silence...—Il faut que Berthe ne sache rien...

La voix d'Abel devenait si faible qu'elle arrivait à peine à l'oreille de sa mère qui, penché vers son fils, retenait son haleine afin de mieux entendre.

—Cesse de parler...—dit la malheureuse femme,—cesse de parler, je t'en supplie... tu te tues...

Abel voulut continuer, mais la force lui fit défaut.

—Mère, bénis-moi...je vais mourir...—murmura-t-il.

—Ah! je te bénis!...—s'écria madame Leroyer à travers ses sanglots, en soulevant le jeune malade dans ses bras et en couvrant de baisers son front humide et ses joues livides,—je te bénis de toute mon âme, toi le meilleur des fils...

L'agonisant parut se raviner et reprit d'une voix sifflante :

—Mère...quand je ne serai plus là...tu ira seule...toujours seule...à la tombe de mon père... et tu lui porteras...en mon nom...une couronne...Adieu...mère...adieu...

—Maudame Leroyer se tordait les bras.

—Non, — balbutiait-elle, — affolée par le désespoir,—non...ne me dis pas adieu...non, ne me quitte pas mon enfant bien-aimé...si tu pars, je veux partir avec toi!

Elle s'agenouilla près du lit, puis, levant vers le ciel ses mains jointes, elle poursuivait avec une sorte de délire :

—Seigneur mon Dieu... Dieu tout-puissant... Dieu de bonté... Dieu de justice... entendez-moi... Faites un miracle...—N'ai-je pas assez pleuré?—N'ai-je pas assez souffert?...—Voyez bien que je succombe...—Pitié pour moi, mon Dieu... laissez-moi mon enfant!

Abel, qui ne pouvait plus parler, attachait sur sa mère un regard d'une expression céleste.

En ce moment Berthe rentra, tenant une petite fiole.

La veuve du supplicié se leva d'un bond.

—Vite, la potion!...—lui dit-elle.—Vite!

Et les deux femmes soulevant la tête du moribond, lui fit prendre une cuillerée du contenu de la fiole.

Il leur sourit et ferma les yeux.

* * *

Quittons pour un instant l'humble logis où tant de larmes avaient coulé déjà, où tant de larmes devaient couler encore.

Rejoignons Fil-en-Quatre et l'ex-notaire Raoul Brisson, surnommé Plume-d'Oie, arrêtés chez le père Loupiat, à la *Cannette-d'Argent*, ruelle des Acacias.

La bande de voleurs sur laquelle la police venait de faire main basse avait été conduite au poste de la barrière Cléchy.

Une voiture cellulaire vint prendre ces gredins pour les mener au dépôt de la préfecture.

Quelques mots du commissaire ont expliqué pour nos lecteurs l'arrestation de Fil-en-Quatre.

Ce filou émérite, lorsque les opérations lucratives faisaient défaut, pratiquait avec succès le vol à l'étalage.

Il avait été signalé comme ayant soustrait une demi-douzaine de montres à la devanture d'un horloger.

Le signalement donné s'appliquant merveilleusement à Claude Landry, dit Fil-en-Quatre, le chef de la sûreté avait sollicité un mandat et fait opérer une perquisition au domicile du bandit, rue de la Charbonnière, au *Petit-Assommoir*.

Les montres cachés au fond d'une malle fournirent la preuve irrécusable que les soupçons ne s'égarèrent point.

Il ne s'agissait plus que d'arrêter le voleur.

Ses habitudes étaient connues. On devait infailliblement le trouver dans l'un des bouges qui fournissaient alors plus encore qu'aujourd'hui aux alentours des barrières de Paris, dans la zone comprise entre les boulevards extérieurs et les fortifications.

Justement une descente à la *Cannette-d'Argent* était ordonnée pour ce soir-là.

Nous en connaissons le résultat et nous avons vu Fil-en-Quatre entrant en pleine révolte, cherchant à frapper le commissaire d'un coup de caniveau, et n'échouant dans sa tentative que grâce à l'énergique intervention du mécanicien René Moulin.

Arrivés au dépôt, les voleurs arrêtés subirent la visite obligatoire.

(A suivre.)

Avis public

Est par le présent donné que demande sera faite à la Législature de Québec à sa prochaine session pour un acte incorporant la compagnie Canadienne d'éclairage électrique, avec le pouvoir d'ériger des poteaux; et de poser ses fils au-dessus ou au-dessous du sol dans toute partie de la Province de Québec, de construire et établir tous les appareils, matériaux nécessaires pour arriver à éclairer les résidences, les édifices publics et les rues et grands chemins au moyen de la lumière électrique, de fournir aux familles ou aux corporations le pouvoir moteur électrique, et d'acquiescer et posséder des machines à vapeur et des pouvoirs d'eau pour la production de l'électricité.

Montréal, 14 avril 1881.

LAGOSTE, GLOBESKY & BESALON
Avocats et Procureurs.

19 avril.

AVIS.

Avis public est par le présent donné, qu'une assemblée spéciale de tous les actionnaires de la compagnie du chemin de fer Lévis & Kennebec, aura lieu à Québec, au bureau de l'Echange des Marchands, samedi, le septième jour du mois de mai prochain, à dix heures de l'avant-midi, au sujet de certaines mesures à prendre que la vente du chemin de fer Lévis & Kennebec a rendu nécessaires; aussi pour ceux qui lui revient de la vente par le sheriff, le 22 mars dernier.

Par ordre,
LAWRENCE LYNCH
Secrétaire

Québec, 6 avril 1881.
7 avril 1881.

Guide d'affaires.

JAMES C. PATERSON
Marchand de Chapeaux et Fourrures,
27, rue Buade, Haute-Ville, Québec.

J. E. DERY & CIE.,
Encanteurs, Évaluateurs et Agents généraux. Une attention spéciale par les ventes à domicile.
28, rue St-Pierre, B.-V., Québec.

J. FRANCOEUR & CIE.,
Marchands de Fruit, Légumes, Poissons de toutes sortes Spécialité de Charcuterie Française.
23, Côte du Passage, Lévis.

Mountain Hill House (HOTEL DION)

CÔTE DE LA MONTAGNE, QUÉBEC. Nouvellement meublé. Tout le confort d'un hôtel supérieur. A proximité des Chambres de Parlement.
E. DION & CIE., Propriétaires.

Anciennes Maisons
T. H. HARDY. F. X. GARANT & CIE.

A. T. GARANT (Successeur)
LIBRAIRE
No 19, rue St Jean, Haute-Ville,
(Porte voisine, Banque d'Economie)
QUÉBEC

Importe d'Angleterre, de France, d'Allemagne et du Continent, divers objets, tels que Livres, Vins de Messe, Cierges, Eau-de-vie, Vins, etc., etc.
Papier soie, couleur de rose, carmin, etc., feuilles de rose, etc. fournitures pour ilurs; Gaion, France, Glands, Payettes, Canaille or et argent, etc., Fournitures de Bureau, etc. etc.

CHAPEAUX!! CHAPEAUX!

Le plus grand assortiment de
CHAPEAUX ANGLAIS,
FRANÇAIS et AMERICAINS

En vente à des prix qui défient la compétition chez

G. R. Renfrew & Cie
En face de la Basilique

35, RUE BUADE, Québec.
11 mars 1881

Nous étions maintenant un assortiment complet de marchandises

Nous avons les dernières nouveautés en fait de

CHAPEAUX de FEUTRE durs et moux comprenant le MUMM et autres variétés.

James S. Paterson
27, RUE BUADE, Québec.
6 avril

Manufacture Canadienne

No 93.

No 93.

Rue Commerciale

Rue Commerciale

LEVIS.

LEVIS.



Le signalement donné par ses amis et le public en général du cordial encouragement qu'il en a reçu, à l'honneur de les informer qu'il a transporté son magasin et son atelier au

No. 93, Rue Commerciale

au pied de la Côte Davidson, en face de Gilbert Carrier

Il a constamment en magasin le grand assortiment de poêles à ventilation, ainsi que fournaises à air chaud et froid pour églises et résidences privées, grilles de fournaises pour chambres et salons. Aussi une variété de vaisseaux culinaires.

Boîtes de toutes espèces, à thé, à café, à sucre, malle à blanc manger, à gelée et à pâtée. Bain à vapeur, à froid, etc., etc. de toutes grandeurs.
Tous les commodes pour voyageurs, les commodes, bain, douches, etc., etc. blancherie, zinc, etc., etc. en tout genre, en tous genres et garanties, existant avec célérité.
Une spécialité de la maison à Paris, des chapeaux pour hommes à vapeur fait à d'après la loi à des prix modérés.

En Gros et en Detail
F. X. THOMPSON,

93, Rue Commerciale.

Lévis, 22 avril.

LÉVIS, 5 MAI 1881

LE BANQUET OFFERT A L'HON. LANGEVIN

Hier soir à eu lieu le dîner que les citoyens de Québec et de Lévis ont offert à l'hon. ministre des Travaux Publics, et nous pouvons dire de suite que le succès des organisateurs a dépassé leurs espérances.

Les services immenses qu'a rendus l'hon. M. Langevin, non-seulement au parti conservateur mais à la nationalité canadienne-française, méritent l'ovation qu'avaient le plaisir de lui faire les conservateurs de la Province de Québec en lui offrant un banquet auquel près de 500 personnes avaient souscrit.

Ce témoignage éclatant de la part des conservateurs de la Province de Québec démontre que l'hon. M. Langevin est estimé et respecté comme mérite de l'être d'ailleurs le chef du grand parti conservateur dans cette province.

Vers neuf heures et quart, les dames firent leur apparition dans les galeries. Là on remarquait les dames de l'hon. M. Langevin, des hon. ministres des gouvernements fédéral et local, ainsi que l'élite de la société de Québec.

Les toilettes étaient excessivement riches, éblouissantes.

A leur arrivée, la fanfare joua une fantaisie intitulée : "Une soirée à Bilbao."

La Salle de musique n'a jamais présentée une apparence aussi brillante que celle qu'elle offrait hier soir. Six longues tables garnies de fleurs, de fruits et de riches ornements artificiels offraient un aspect ravissant. Parmi les nombreuses décorations étaient placées celles intitulées :

"Nos institutions notre langue et nos lois," "Honneur à l'hon. H. L. Langevin, C. B.," "Success to the National Policy," "Franc et sans dol," etc., etc. En face de l'hon. M. Langevin, avait été placé son portrait.

Le dîner a été très bien servi et fait honneur à MM. Russell qui se sont surpassés en cette occasion. Les mets et les vins étaient excellents.

La table d'honneur était immédiatement au-dessous du théâtre.

L'hon. M. Garneau, président, avait à sa droite les hon. MM. Langevin, O'Connor, Mousseau, Chapleau, Hector Fabre, Loranger, H. Cameron, M. P. Thos White, J. G. Curosol, M. P. D. C. Thompson. A sa gauche, les hon. McKenzie, Bowen, A. P. Caron, J. G. Blanchet, orateur-chambre des communes, Dr J. J. Ross, W. W. Lyach, E. T. Paquet, M. M. Montplaisir, M. P. M. Massue, M. P. Hon. Beauvais, maire de Montréal, Hon. Dr Fortin.

Entr'autres, les messieurs suivants étaient présents : Le lieutenant Forsyth, les hon. John Hearn, George Couture et M. Labryère, P. Valin, M. P., L. A. Sénécal, C. H. McIntosh, maire d'Ottawa, Owen Murphy, Hon. G. Oulmet, L. A. Desautels, M. P., Lavalée, M. P., LeCavaliér, M. P., Bois, consul allemand, Col. Stevenson, P. Davidson, Chs. Chapais, J. Gouin, Ottawa, Col. Farigina, le gouverneur Head de New Hampshire, E. U. Alfred White, G. Amyot, M. P., S. Cimon, M. P., J. I. Tarte, M. P., A. G. P. Landry, M. P., S. Peters, J. Blanchet, J. P. Rhéaume, John Dunn, F. Kirouac, A. Lemoine, J. A. Charlebois, R. Campbell, M. Gauthier, M. P., P. Picard, M. P., P. Bergevin, M. P., Hon. M. Beaudry, L. G. Desjardins, J. B. Rolland, Tassé, Hon. M. Lavolette, Gerin Lajoie, Deschenes, M. P., P. Duckett, M. P., Hon. H. J. Malhot.

- Voici le menu :
POTAGE
Tortue à l'Anglais.
Consommée Royale.
Poissons
Piletan, Sauce Hollandaise.
Alose gratinée à la Chambaud.
Pomme à la Parisienne.
RELEVÉE
Filets de Boeuf braisés aux Truffes.
ENTRÉES
Côtelettes d'agneau aux petits pois verts.
Riz de veau piqué à la Princesse.
Briolette de gibier à la Princesse.
BOUILLI.
Dinde, Sauce au Céleri.
Jambon de Cincinnati.
Sauce au Bordeaux.
ROTI.
Alloyau de Boeuf, Agneau de printemps, Sauce à la Jardinière.
Longe de Veau au Citron.
LEGUME.
Purée de Pomme à la Crème.
Petits Pois Verts.
Tomates, Mais.
GIBIER.
Tourtes, Canards noirs, Perdrix, Saddle of Venison.

SALADES
Laitue au Naturel. Aux Poulets.
Homards Garnis
PÂTISSERIES.
Cabinet Pudding.
Sauce au Vin d'Oporto.
Tartes aux Framboises.
Charlotte Russe.
Gelée au Champagne.
Crème à l'Italienne.
DESSERTS.
Gâteaux assortis.
Fruits variés de la saison.
SORBET.
Bombe Glacée à la Vanille.
Crème glacée aux Fraises.
CAFÉ.
SAUTERNE.—Barton & Guestier.
SHERRY.—Ysasi & Cie., V. P.
CHAMPAGNE.—Krug & Co.
Extra Cuvée.
Jules Mumm, Extra Dry.
MOSELE.—Deinhard's Sparkling.
CLARET.—Barton & Guestier.
OPORTO.—Saudeman's.
LIQUEURS.
Maraschino, Grande Chaireuse Old Cognac.

Le corps de musique de la cité sous l'habile direction de M. Jos. Véza exécute pendant le dîner le programme suivant :

- 1. Grande Marche, "Lætitia,".....
2. Ouv. "Italienne in Algieri," Rossini.
3. Valse, "Violettes," Waldteufel.
4. Fantaisie, "Une soirée à Bilbao," Glodimir.
5. Valse, "Mando," Waldteufel.

Vers dix heures l'hon. M. Garneau, président du banquet, se lève pour requérir l'assistance pendant quelques instants.

M. J. A. Charlebois un des secrétaires du banquet donne lecture de lettres et télégrammes de Sir John A. Macdonald des hon. A. C. Aikens, J. C. Pope, J. H. Pope, de Son Honneur le maire de St. Jean, N. B., du lieutenant Duchesne et du colonel Houde, M. P., remerciant amèrement de ne pouvoir assister au banquet.

M. le président proposa le premier toast "A la Reine". La bande de la cité exécuta, l'air "Dieu protège la Reine".

Au second toast : "Le Prince et la Princesse de Galles" le corps des musiciens exécuta l'air "God bless the Prince of Wales".

Au troisième : "Le Gouverneur-Général et la Princesse Louise" l'air "The Campbell's are coming" fut exécuté par le corps des musiciens.

Au quatrième : "Le Lieutenant-gouverneur de la Province de Québec" l'hymne National "Lavalée" fut exécuté.

Au cinquième : "L'Armée, la Marine et les Volontaires" l'air "Red White and Blue" fut exécuté et le col. Forsyth y répondit avec facilité. Il fut très-heureux dans son improvisation.

M. le président proposa le sixième toast "A notre hôte" L'hon. H. L. Langevin, C. B., ministre des Travaux Publics du Canada.

L'hon. M. Garneau accompagna sa proposition des paroles suivantes : Nous sommes réunis ce soir pour témoigner notre reconnaissance et notre confiance à un des nos grands amis politiques de cette Province, que nous avons même l'honneur d'avoir comme résident à Québec. Depuis 11 ans l'hon. M. Langevin a été un conservateur modèle et à toute épreuve. Il a rendu des services immenses à la cause conservatrice, à ses concitoyens ainsi qu'à ses compatriotes. Il est devenu plus qu'une année reconnu comme chef de la députation canadienne-française de cette Puissance, position importante qu'il remplit avec habileté, tact et prévoyance. En un mot, il est le digne successeur de notre regretté Sir George Étienne Cartier. Pendant ce temps l'hon. M. a joué un rôle des plus importants dans la politique. Il est de plus chargé de la direction du département des Travaux Publics de la Puissance, position qu'il remplit depuis des années à la satisfaction de son chef politique, de ses collègues ainsi que des électeurs conservateurs de cette Puissance. L'hon. M. est aussi un des pères de la Confédération, de la grande construction du chemin de fer Intercolonial et de l'agrandissement de la Puissance qui est aujourd'hui destiné à devenir très importante. Si d'un côté nous avons le regret de ne pas avoir parmi nous Sir John A. Macdonald, d'un autre, nous avons le plaisir de constater la présence de plusieurs des collègues de notre honorable hôte. App. prolongés.

L'hon. M. Langevin se lève au milieu des applaudissements prolongés.

M. le président, Mesdames et Messieurs.

L'émotion que j'éprouve en me levant pour répondre au toast proposé en mon honneur est tellement grande que j'ai peine à trouver des expressions de remerciements et de reconnaissance. Je suis extrêmement sensible à votre marque d'estime, citoyens de la Province, entr'autres de Québec et même en dehors de nos frontières. J'ai été vivement ému, lorsque ce toast a été proposé et parce qu'il a été accompagné de la chanson composée par mon prédecesseur Sir Geo. Étienne Cartier. Je suis flatté de voir à mes côtés mes honorables collègues, plusieurs honorables membres du Sénat, du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative de cette Province, ainsi que la plus belle partie de la population qui veut témoigner de sa reconnaissance, à celui qui a fait tout en son possible pour rendre

service à son pays aussi qu'à la Reine. Ce que vous faites ce soir M. le président, Mesdames et Messieurs, n'est pas pour moi mais bien en l'honneur des bons principes conservateurs.

Je suis heureux de voir que vous avez voulu me reconnaître comme le représentant des grands principes conservateurs qui sont la base gouvernementale. Comme l'a dit M. le président, il y a bien tôt onze ans les citoyens de Québec m'honorèrent de leur confiance, et en me faisant on l'a fait pour le grand parti conservateur.

Pendant les cinq années que nous avons été dans l'opposition, nos principes n'ont pas changé et je suis prêt avec fierté que nous les avons fait valoir. Nous devons surtout nous féliciter d'avoir donné de l'extension à nos relations commerciales avec les nations étrangères. Onze années passées, nos principes étaient les mêmes, la consolidation de la Confédération et son extension par l'acquisition du Nord-Ouest.

Nous travaillons à cette époque à faire à la grande confédération, tout en laissant à chacun le privilège de sa langue, de ses institutions et de sa religion. Nous voulons faire de la Confédération une grande puissance et pour cela nous avons cru devoir nous annexer les provinces Maritimes, et avec \$1,500,000 nous avons acheté la Colombie Britannique que nous voulons peupler. Peut-on avec justice nous jeter le blâme ? Je ne le crois pas. Après avoir établi la Confédération il était nécessaire de donner des communications aussi faciles que possible à ces nouvelles provinces et à cet effet nous voulons la construction du chemin de fer du Pacifique. En 1873, nous avons cédé le pouvoir, sous le poids de la calomnie, à nos adversaires qui se mirent à leur tour à l'œuvre et s'occupèrent entr'autres choses des finances du pays. Sir H. Cartwright, ministre des finances débuta par des impôts et la grande majorité qui soutenait le gouvernement d'ailleurs voyait ces nouveaux impôts qui s'élevaient à \$3,000,000 et malgré ces revenus le ministre des finances eut un déficit de \$7,000,000. Toute confiance disparaissait et pendant ces années une crise commerciale et monétaire s'est fait vivement sentir.

Durant ces cinq années, les conservateurs n'ont cessé de conseiller à leurs adversaires qui avaient le pouvoir de remédier le tarif, d'encourager les industries canadiennes, de diminuer les dépenses, en cessant d'encourager leurs amis, pour économiser les deniers publics; autrement, ils ruinerait le coffre public.

A cet effet, les conservateurs présentèrent plusieurs votes de non confiance pour arriver à une bonne loi mais tout fut inutile. Aux élections de 1878, le parti conservateur qui avait un programme, consistant à "encourager nos industries, augmenter nos manufactures, etc.", obtint une immense majorité de 80 voix. Sans délai le tarif fut remodelé et en adoptant cette grande politique nationale, nos industries devinrent florissantes, nos manufactures augmentèrent, la voie du St. Laurent fut encouragée et les droits sur les canaux furent diminués. Par l'adoption de cette politique, des revenus considérables, sans augmenter les taxes, ont été prélevés et les manufactures protégées. Nous avons tenté tous les efforts possibles pour arrêter l'émigration de nos compatriotes aux États-Unis, nous voulions retenir, nos jeunes gens et nos jeunes gens et si nous n'avons pas réussi, comme nous avons le droit de nous en attendre, cest qu'un infâme métier d'embaucheur a été exercé.

Nous avons jugé à propos d'envoyer en Angleterre un homme capable de prendre nos intérêts et surtout de s'occuper des traités commerciaux avec les pays étrangers. Les événements ont justifié notre conduite.

Les résultats de cette politique nationale ne sont-ils pas la prospérité de nos industries par l'encouragement et les avantages qu'offre cette protection aux nouvelles manufactures.

Avec le St. Laurent qui a des avantages naturels nous retenons une partie de ce que l'on allait chercher à l'étranger. Nous avons diminués les droits sur les canaux dans le but de protéger les droits d'importation.

Le chef de l'opposition l'hon. M. Blake voyant la prospérité repaître partout a essayé de l'expliquer comme suit :

" Il y avait des époques célèbres d'émulation, de grande excitation, de grande prospérité apparente, de vastes importations et en conséquence de grands revenus, nécessairement suivis d'intervalle, de réaction, de dépression, de pauvreté et d'économie, époque remarquable par la réduction de son pouvoir et la réduction de son revenu."

Il est singulier que quand les conservateurs sont au pouvoir le pays est prospère, la dépression et la misère ne viennent que quand les libéraux gouvernent la Puissance. Voyez s'il y a aujourd'hui comme sous le règne de M. Mackenzie 2 ou 3 mille ouvriers sans ouvrage. Au contraire, vous ne pouvez pas en trouver un seul à rien faire; vous êtes même obligé d'augmenter les gages pour retenir ceux que vous employez.

L'argent est facile comparativement à celui que nous avions sous le règne de M. Mackenzie. Le résultat est que le commerce est florissant et que les banques qui avaient été forcées de diminuer leurs dividendes les ont augmentés.

L'hon. M. Blake disait encore : Le surplus du revenu maintenant produit est dû à une nouvelle période d'activité. Les exportations de grains, de bois, d'animaux, de produits, etc. reçoivent des sommes d'argent qui leur permettent de faire ce qu'il ne pouvait en temps de crise.

Comment se fait-il que pendant les cinq ans du régime libéral ceci n'ait pas eu lieu, mais dit M. Blake " Il y a eu une augmentation considérable de taxes " C'est ce que nous allons voir. Que disait Sir R. Cartwright en 1874, quand il augmentait les taxes ?

Il faut augmenter les recettes de \$3,000,000, nouvelles ressources, sur \$22,000,000. Autrement il est impossible de ne pas arriver à la taxe directe; et dans son discours sur le Budget le 16 février 1875 il disait : Je pense que de 1874 à 1884 il faudra emprunter du pays par l'entremise des banques la somme de \$1,000,000 annuellement ce qui ferait \$10,000,000. Et c'est avec Blake ainsi augmenté les taxes que M. Blake vient dire que nous les avons augmentés considérablement; mais son minis re des finances lui-même a dit :

Je crois que nous nous attient à la limite extrême des taxes ordinaires au-delà de laquelle il n'y a plus que la taxe directe.

On nous dit que la Protection a rompu le lien qui existe entre le Canada et l'Angleterre et qu'elle nous conduira vers l'indépendance. Cette assertion est des plus fausses et le Canada tout en veillant à ses intérêts ne cessera pas d'être loyal à la Grande Bretagne.

L'Angleterre sait parfaitement qu'en nous laissant gouverner notre pays nous pouvions le faire avec avantage. De plus, si le Canada voulait son indépendance, l'Angleterre le lui accorderait immédiatement, car elle sait parfaitement qu'en lui donnant elle gagnerait plutôt de cette manière son estime qu'avec 100,000 soldats.

L'hon. M. Blake a attribué la prospérité actuelle à l'amélioration des affaires en général, et moi je dis que c'est parce que le gouvernement a aidé au pays. Si les exportations sont plus considérables qu'elles importations c'est parce que nous avons donné des avantages aux exportateurs qui ont donné de l'ouvrage à nos ouvriers.

M. Blake disait aussi que nous avions augmenté les taxes; comment se fait-il que les impôts sont diminués et que nos revenus ont augmenté énormément ?

Quelques pétitions ont été soumises pour protester contre la construction du chemin de fer du Pacifique, l'une d'elles portait les noms de 26 signataires. Aujourd'hui, le sort du peuple est changé, il y a de l'ouvrage, l'argent circule, et le peuple est heureux. Mon hon. collègue, le ministre des finances, vous donnera des détails plus précis relativement aux finances du pays. A présent une autre mesure importante que le gouvernement actuel demandait lorsqu'il était dans l'opposition, c'était la construction du chemin de fer du Pacifique par une compagnie. Il n'a pas manqué de réaliser la promesse de confier à une compagnie cette grande entreprise nationale. Les négociations de gouvernement ont été d'avantages, \$25,000,000 et 25,000,000 d'acres de terre furent les conditions acceptées par la compagnie.

M. Blake essaya de prouver que le gouvernement précédent avait décidé de suivre la même conduite, qu'il avait publié des annonces en ce sens dans toutes les provinces de la puissance, mais il ne put réussir à faire croire à son avance. Le gouvernement McKenzie a payé \$24,000 pour le transport des livres et malgré cela on disait qu'il n'avait pas l'intention de construire le chemin.

Le parlement ayant jugé le projet du gouvernement actuel avantageux pour le pays, n'apas hésité à l'approuver à une forte majorité. Les prochaines élections justifieront l'acte du gouvernement. Si le parti libéral fut resté au pouvoir, c'eût été une grande calamité, le pays serait près de sa ruine. M. Blake prétend que nous devrions avoir droit de législater avec les autres gouvernements pour les traités commerciaux. Est-ce que M. Galt ne surveille pas ces questions délicates, et n'avons-nous pas réussi à avoir un traité de commerce avec la Serbie quand cette dernière en avait un avec l'Angleterre.

M. Blake prétend encore que nous avons droit à un siège dans le parlement anglais. On sait que ce monsieur est un utopiste et cette dernière prétention en est la preuve.

L'hon. M. Langevin parle des efforts que firent MM. Lafontaine et Baldwin pour obtenir nos libertés constitutionnelles. Il remarque que dans le Haut-Canada, ce fut l'hon. Geo. Brown qui fit tomber du pouvoir M. Baldwin, et ce fut lui encore qui l'empêcha d'être réélu.

M. Laurier a déclaré que ses principes étaient les mêmes que ceux qui avaient guidé Sir Geo. Et. Cartier. Mais alors comment se fait-il que M. Laurier ait été battu dans son propre comté et qu'un candidat du parti conservateur ait été élu. Ce dernier seul possédait donc ces véritables principes dont il parle.

Voyez-les, ces messieurs, s'objectent même à une inscription sur le monument de Sir Geo. Et. Cartier. Ce monument portera que, ces trois mots : George Étienne Cartier, qui signifient beaucoup plus qu'un autre inscription quelconque.

En face de la prospérité actuelle du pays, nous ne craignons rien, car aux prochaines élections le peuple justifiera notre conduite et nous accordera de nouveau son appui.

M. Langvin fit un court résumé de son discours, en anglais, et reprit son siège, au milieu des applaudissements qui se continuèrent durant plusieurs minutes.

Le ministre proposa ensuite le toast au "Ministère de la Puissance" et Sir L. Tilley est invité à y répondre. Ce toast est accueilli avec enthousiasme, la fanfare se fait entendre.

Il est suivi de l'hon. A. P. Caron. M. Thos. White, M. P., répond à la santé proposée au parlement fédéral. Il est accueilli par des applaudissements frénétiques. Il est heureux de dire qu'il existe une grande différence entre les deux partis politiques, que le résultat des dernières élections est de nature à donner les plus belles espérances à ceux qui croient dans l'avenir de cette Puissance. Les libéraux travaillent pour arriver au pouvoir, mais ce sera en vain. Le pays ne remettra plus à ces hommes les rênes du pouvoir, après les cinq années de d'pression générale qu'il y a eu à souffrir, pendant qu'ils ont administré les affaires publiques. Il fait allusion aux journaux libéraux qui à présent admettent que le syndicat du Pacifique est un grand avantage pour le pays. Il est certain que les libéraux soumettront en 1883 un programme avec lequel ils espèrent arriver au pouvoir. L'orateur termine en disant que le parti conservateur verra victorieux aux prochaines élections et cela avec une grande majorité parce qu'il a la confiance du peuple.

M. Landry, M. P. répond aussi à cette santé, dans un éloquent discours, pendant lequel il fut fréquemment interrompu par les applaudissements. Le toast suivant : Au Ministère de la législature provinciale " est reçu avec enthousiasme.

L'hon. M. Chapleau se lève pour répondre au milieu d'un tonnerre d'applaudissements. Il manifesta de suite le plaisir qu'il éprouvait de pouvoir reprendre la parole dans une aussi belle circonstance.

Les discours avaient été donnés par les ministres fédéraux d'un côté et les ministres locaux de l'autre; et il était bien aisé qu'il en eut été ainsi, vu que cette circonstance donnait aux membres du parlement provincial l'occasion de parler au nom du peuple de la province de Québec. Il se sentait heureux de prendre part à cette grande ovation que l'on faisait à l'hon. ministre des travaux publics, qui sans aucun doute était le chef du parti conservateur dans le parlement de la puissance.

Comme chef de la province, il était heureux de pouvoir offrir ses félicitations au chef conservateur à Ottawa. Sur un territoire immense qui est sur le point d'être livré à la civilisation, au milieu de cette grande nation qui travaille à se former, Québec doit tenir une place élevée dans l'avenir comme par le passé. La province de Québec a été le premier pays avec une organisation comme pays sur le continent américain. C'est son droit comme son devoir de continuer les magnifiques traditions, et c'est ce qu'elle fera. C'était la province de Québec qui avait fait la confédération, et si elle eut refusé de le faire, la confédération entre les différentes colonies de l'Amérique du Nord n'aurait jamais existé. Québec était le pilier sur lequel reposait la confédération; ce rôle lui appartenait et était digne de la province.

Le Dr. Ross, président du Conseil législatif, parle au nom de cette branche de la législature qu'il représente. Il dit en résumé que la province devrait toujours rester à la hauteur de la position qu'elle occupe. Il fait allusion aux grands noms canadiens et paie un tribut d'éloges à Sir G. E. Cartier. Il termine en parlant des devoirs de la Chambre dont il est président, dit que tous les conseillers ont à cœur les intérêts du peuple et voudraient toujours travailler pour sa prospérité.

Vient alors le toast : "Aux Dames," M. Angers appelé à y répondre s'en acquitte fort bien. M. Campbell lit aussi quelques remarques spirituelles.

Le toast "A la Presse" est proposé par le président et lu avec enthousiasme. Le Dr. Dionne du "Courrier du Canada" répond en français, et M. G. Stuart, jur., du "Chronicle" en anglais. Tous deux prononcent d'excellents discours.

La fanfare joue le "God Save the Queen" et la foule se dispense enchanter de la démonstration dont on conservera longtemps le souvenir.

Débats parlementaires.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

Séance du 4 mai.

L'Orateur prend son siège à trois heures.

On présente bon nombre de pétitions.

L'hon. M. LORANGER demande la seconde lecture d'un bill autorisant le gouvernement à nommer un juge en chef pour le district de Québec.

M. MATHIEU demande si c'est l'intention du gouvernement de demander à cette Chambre d'approprier et voter toutes les sommes d'argent nécessaires pour la construction du chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental et pour l'entretien et les dépenses du chemin ?

L'hon. M. CHAPLEAU répond que cette question est actuellement sous la considération du gouvernement.

M. MATHIEU demande quelles sommes on a promis payer ou ont été payées jusqu'au 31 octobre 1879, pour la construction de cette partie du chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental, depuis Montréal à Ottawa inclusivement, et quelles sommes on a promis de payer ou on a payées depuis, pour cette même partie du chemin, y compris les embranchements ?

L'hon. M. CHAPLEAU répond que la réponse à cette question sera le sujet d'une adresse que sera soumise à la chambre sous peu.

L'honorable M. MERCIER demande :

1. M. Sénécal a-t-il résigné comme surintendant du chemin de fer Québec, Montréal Ottawa et Occidental ?
2. Quand cette résignation a-t-elle été faite et quels en sont les motifs ?
3. A-t-elle été acceptée et le successeur de M. Sénécal est-il nommé ?
4. Si elle n'a pas été acceptée pourquoi ne l'a-t-elle pas été ?
5. Si son successeur n'a pas été nommé pourquoi ne l'a-t-il pas été ?

L'hon. M. CHAPLEAU répond que le surintendant du chemin de fer du Nord n'a pas offert sa résignation, pour la bonne raison que le gouvernement ne l'aurait pas acceptée.

L'hon. M. MERCIER demande copie des rapports concernant le bureau d'enregistrement du comté de Bagot, la destitution de Chs. Laroche, écr., et la nomination de J. O. Bachand, ecr., etc.

Le député de St. Hyacinthe se plaint de la conduite du gouvernement qui a démis de ses fonctions M. Laroche et réinstallé M. J. O. Bachand, renvoyé de son office par le gouvernement Joy à la suite de son propre aveu d'une défection de \$274.00.

Une longue discussion s'engage des deux côtés de la Chambre.

L'hon. M. LYNCH explique que le gouvernement a réinstallé M. Bachand parce qu'il a cru que ce dernier avait été injustement démis de ses fonctions.

M. FORTIN, député de Montmagy demande l'établissement d'une ligne de paquebots à vapeur entre Québec, Montréal et la France.

M. PARENT demande un état indiquant le montant dépensé dans chaque comté pour chemins de colonisation de première classe.

L'hon. M. MERCIER demande copie des documents se rattachant à la nomination de L. O. Taillon.

L'hon. M. LANGELIER demande copie de la correspondance au sujet des droits de coupe de bois depuis le 1er juillet 1880.

La Chambre s'ajourne à trois heures demain après-midi.

DEBATS de la LEGISLATURE PROVINCIALE.

Nous avons reçu un magnifique volume de 880 pages, renfermant les "Débats de la législature provinciale de la province de Québec" avec beaucoup d'autres matières se rapportant au même sujet de la dernière session. L'auteur de ce recueil précieux est M. Alphonse Desjardins, qui ne fait que continuer son œuvre en publiant le second volume qui vient de paraître. M. Desjardins paraît avoir apporté un soin tout à fait minutieux à la compilation de son œuvre et d'après ce que nous pouvons en juger par un examen rapide, nous pouvons dire que ce travail aura pour effet de rendre de précieux services à tous ceux qui s'occupent des affaires du pays et plus particulièrement de celles qui se rapportent à la politique.

Un ouvrage semblable nous a manqué jusqu'ici, et nous espérons qu'il sera assez bien accueilli du public pour obliger l'auteur à le continuer indéfiniment. La partie typographique est aussi soignée.

Nous félicitons M. Desjardins et nous le remercions de l'envoi des "Débats" lui souhaitant tout le succès que lui méritent son travail assidu et la perfection qu'il a su donner à son œuvre.

TELEGRAPHIE.
St. Jean N. B. 4 mai.

Les journaliers de navires ont recommencé à travailler sur tous les vaisseaux.

Montreal. 4 mai.

Pendant la dernière semaine, le nombre des inhumations a été le plus considérable que l'on ait enregistré depuis le commencement de l'année. Il a atteint le chiffre de 71 dans le cimetière de la Côte des Neiges, et 15 dans le cimetière Mont-Royal. Cinqante des victimes sont des enfants âgés de moins de dix ans.

Après avoir adopté une résolution fixant le nombre des licences à huit, le conseil municipal d'Hochelaga vient d'en accorder, sur division, six autres. On ne sait trop comment l'inspecteur des licences pourra agir vu qu'il est obligé de suivre les règlements du conseil.

Ottawa. 4 mai.

La commission du chemin de fer du Pacifique a examiné hier M. Marcus Smith.

Toronto 4 mai.

John Barrett, barbier, est poursuivi pour avoir travaillé de son métier, le dimanche matin. Le procès s'instruit et finalement l'action est déboutée, M. le Maire déclarant que couper la barbe et les cheveux sont des ouvrages indispensables.

COURRIER DE LEVIS.

Condamné.—Un émigré, arrêté pour ivresse et résistance à la police, a été condamné à \$3 d'amende ou deux mois de prison, par l'hon. G. Couture, maire.

La traverse.—La compagnie de la Traverse mérite des félicitations pour avoir bien voulu faire deux voyages, à une heure et deux heures ce matin, pour l'accommodation des personnes de cette ville qui ont assisté au banquet offert à l'honorable M. Langevin.

Immigrés.—Les immigrants écossais, arrivés ces jours derniers, sur le steamer "Buenos Ayren" sont venus au Canada à leurs frais et avec l'intention d'acheter des terres au lac Mégantic où déjà plusieurs de leurs amis sont établis.

Nominations.—Chs. Leclerc, a été nommé grand connétable de Gaspé, en remplacement de P. Vibert, MM. E. P. Romeril et A. Vignault, de Gaspé, ont été nommés juges de paix avec juridiction dans le district du Saguenay.

Écclésiastique.—M. l'abbé Blachet, récemment ordonné prêtre, a été nommé, dit-on, vicaire à Ste. Croix.

Cantons de l'Est.—Les cultivateurs ont commencé les semences dans

presque toutes les paroisses des Cantons de l'Est.

—Les commerçants américains ont acheté nombre de bons chevaux à des prix variant de \$100 à \$150.

—Dans le district d'Arthabaska, le recensement est terminé. Les énumérateurs se félicitent d'avoir été reçus partout avec politesse, et sont particulièrement satisfaits de l'empressement qu'on a mis à répondre à leurs questions.

—Des milliers de billots ont été sortis des chantiers et flottent sur la rivière Nicolet.

Journal.—Nous accusons réception d'un nouveau journal littéraire intitulé: Le "Canadien Illustré."

L'administration promet d'apporter le plus grand soin dans le choix des ouvrages, qui seront publiés tant sous le rapport de la moralité que sous celui de l'intérêt.

Cette feuille, nous n'en doutons pas sera bien accueillie par toutes les familles canadiennes.

Le "Canadien Illustré" paraît tous les jeudis et le prix de l'abonnement est de \$1 par année seulement.

COURRIER DE QUEBEC.
Nouveau collège.—Les Révs. Pères jésuites travaillent activement à l'établissement d'un collège dans la vallée de l'Ottawa, à Nominique. Le Rév. Père Robert, actuellement à Québec, s'occupe de la présentation d'un bill, à la Législature de Québec, leur permettant l'établissement du collège. Le Rév. M. Labelle, curé de St. Jérôme, Terrebonne, est en ville pour la même cause.

Resignation.—Trois agents de police, ayant refusé de venir résider dans les limites de la ville, tel qu'exigé par le bureau de police, n'ont pas été engagés de nouveau le premier de mai. C'est ce qui explique leurs résignations.

Foot-ball.—Une intéressante partie de ce jeu sera jouée samedi prochain, sur le terrain du club Thistle, Grande Allée, entre les clubs Québec et Montréal.

Lacrosse.—Un tournoi de lacrosse, pour le titre de champion de l'univers, aura lieu à Toronto, le jour de l'anniversaire Sa Majesté, entre le club "Athletic," récemment formé à Montréal et le "Toronto."

Accidents.—Madame Burgess, de St. Sauveur, est tombée en bas d'un escalier et s'est faite de sérieuses blessures à la tête.

—Ces jours derniers, l'un des enfants de M. Gaspard Germain, est tombé en bas de la voiture que conduisait son père et deux roues lui ont passé sur le corps. Le pauvre petit a eu une côte d'enfoncée.

Cour de Police.—Un défendeur pour assaut est condamné à une prison, et les frais.

Malaïe.—La "Chronicle" annonce que l'honorable M. Gaudet, conseiller législatif, est dangereusement malade.

Personnel.—Les messieurs suivants ont enregistré leurs noms à l'hôtel St-Louis, hier: Hon. J. Mousseau, A. Robertson, le Maire Beaudry, J. B. Rolland, Col. A. Stevenson, Chs. Coursol, M. P. S. J. Dawson, M. P. J. J. Curran, de Montréal.

Départ.—Son Excellence le Gouverneur-Général quittera Ottawa pour Québec, demain.

Inhumations.—Le nombre d'inhumations dans le cimetière Saint-Charles, durant le mois d'avril dernier, est de 50; sur ce nombre 14 étaient des enfants du Sacré-Cœur.

Arrestation.—La police a arrêté un nommé Michaud, l'auteur du vol d'une pièce d'étoffe commis au détriment de M. Bolduc, rue St. Georges. Le prisonnier était arrivé récemment du pénitencier.

Chute.—Avant-hier, un nommé Pâquet est tombé en bas d'un échafaud, d'une hauteur de quelques pieds. Il s'est infligé aucune contusion, mais cette chute a, paraît-il, beaucoup réagi sur son moral. Cependant les médecins espèrent que quelques jours de repos le ramèneront à son état normal.

Epilepsie.—Un nommé Verboncœur a été frappé d'épilepsie, hier matin, près des bureaux du "Courrier du Canada." Dans sa chute le malheureux s'est blessé à la jambe. Cet homme a des attaques fréquentes de cette maladie.

Religieux.—Cinq demoiselles sont entrées au noviciat du couvent du Sacré-Cœur, ce matin, et Madame veuve Vaughan, a prononcé ses derniers vœux. La cérémonie était imposante.

Bibliothèque.—Suivant le rapport du bibliothécaire, le nombre de volumes que contient la bibliothèque de la législature provinciale est de 27,746. La collection des journaux consiste en 1,250 volumes, et près de 800 personnes ont obtenu des livres durant l'année.

Ursubes.—Le "Courrier du Canada" publie la liste des religieuses ursulines, anciennes élèves de l'Ecole Notre-Dame, Lucie Couture, de St. Germain, en religion: Sr. Marie de la Visitation. Clarence Legendre, de Gentilly, en religion: Sr. Marie de la Nativité (décédée).

Pension offerte.
Trois ou quatre personnes trouveront une bonne pension en s'adressant au Restaurant St. Jean-Baptiste, pied de la côte Labadie, porte voisine du bureau du Télégraphe Dominion.

A LOUER.
UNE maison, contenant six chambres, dans la rue Guenette, avec hangar et jardin. Possession au 1er juin.

A LOUER.
UNE maison, contenant six chambres, dans la rue Guenette, avec hangar et jardin. Possession au 1er juin.

EN VENTE.
A LA
LIBRAIRIE DU "QUOTIDIEN"

Nouveau mois de Marie	20 c.
par	
F. Lalonia, missionnaire	30 c.
Guirlande de Mai	45 c.
Une fleur tous les soirs à Marie	50 c.
Le plus ancien mois de Marie	30 c.
Mois de Marie (Huguet)	45 c.
Le quart d'heure pour Marie	75 c.
Petit mois de Marie	30 c.
Mois de Marie (relig)	20 c.
" (cartonné)	15 c.

PERDU.
Un porte-manteau depuis l'anse Hadlow jusqu'au débarcadère des bateaux de la traverse. Une récompense libérale sera donnée à celui qui le remettra à M. Jonas, propriétaire de l'Omibus ou à ce bureau.

EN VENTE.
A LA
LIBRAIRIE DU "QUOTIDIEN"

Nouveau mois de Marie	20 c.
par	
F. Lalonia, missionnaire	30 c.
Guirlande de Mai	45 c.
Une fleur tous les soirs à Marie	50 c.
Le plus ancien mois de Marie	30 c.
Mois de Marie (Huguet)	45 c.
Le quart d'heure pour Marie	75 c.
Petit mois de Marie	30 c.
Mois de Marie (relig)	20 c.
" (cartonné)	15 c.

PERDU.
Des instruments à dents de chez M. C. W. Carrier, rue St. George, à la barrière ou chemin Saint-Nicolas. Celui ou celle qui les remettra à ce bureau sera généreusement récompensé.

LE QUOTIDIEN
Sera envoyé à la campagne durant la présente session pour 40 CENTIMS payable d'avance.

HOTEL ALBION
Rue du Palais, Québec

Le soussigné vient de louer pour dix ans, l'Hôtel Albion qu'il a fait réparer à neuf et qu'il vient d'ouvrir aujourd'hui.

Cet Hôtel possède toutes les commodités modernes. Rien n'a été épargné pour donner aux visiteurs tout le confort possible.

La table y est toujours abondamment servie des mets les plus recherchés.

Comme l'annonce de l'ouverture de ce splendide hôtel n'est pas encore répandue dans tous les Etats Unis et la Puissance du Canada, le propriétaire a jugé bon de réduire ses prix pour l'année qui va s'écouler.

L. M. BLOUIN
Propriétaire.

M. B. Les voitures de l'établissement stationneront aux gares à l'arrivée de tous les convois et des bateaux à vapeur.

ATTENTION ! ATTENTION !

Le soussigné informe ses amis et le public généralement que vient de paraître l'étal autrichien occupé par Charles Labrie, au marché Lauzon, et qu'il vendra constamment viandes de première qualité, légumes, fruits etc., etc. Le tout sera vendu à bon marché, se réservant qu'un petit profit.

Il invite respectueusement le public de l'honorer d'une visite, et l'assure qu'il sera toujours servi avec la plus grande attention.

ALPHONSE BEGIN
boucher.

Maison à louer.

Cette maison à deux étages encaigné des rues St Laurent et Wolfe, avec toutes les confortabilités possibles.

Pour autres informations s'adresser à LAURENT CHABOT.
13 avril.

Propriété à vendre

A St. Henri de Lauzon, près de l'église paroissiale, un lopin de terre d'une dizaine d'arpents en superficie, avec une MAGNIFIQUE MAISON à deux étages des us construite, et dépendances qui en font une résidence de première classe.

Pour conditions, s'adresser au propriétaire.
M. FERDINAND DEROUSSSEL
ou à M. ALFRED GUENETTE,
Marchand, St. Henri de Lauzon,
7 Avril.

A LOUER

Une maison en briques avec sept chambres, située dans la maison, hangar, étable, etc., et à une courte distance du Dépôt du Kennébec.

S'adresser au bureau de LÉON ROY, Notaire, rue Wolf, Lévis.

A vendre ou à louer

Une maison de première classe, construite en brique, située dans un endroit avantageux de la ville de Lévis, vis-à-vis Québec, et autrefois occupée par le bureau de la Banque des Marchands du Canada. Cette maison encore neuve et solidement construite, a été réparée et mise en parfait ordre. Elle contient des voûtes à l'épreuve du feu, c'est une résidence commode, bien finie, munie de toutes les améliorations modernes et réchauffée par la vapeur.

Pour tous autres renseignements s'adresser à

LA BANQUE DES MARCHANDS DU CANADA
Rue St. Pierre, Québec.
11 avril.

A LOUER

Une maison à deux étages avec quai et étables, située rue St. Laurent, et actuellement occupée par Mme Veuve Pagé, est à louer.

Pour autres détails et conditions s'adresser à ROBERT SMITH, Surintendant du chemin de fer Lévis et Kennébec.
26 avril.

A LOUER

UNE grande maison à deux étages, occupée par M. Lebel, hôtelier. C'est le meilleur poste de commerce de St-Romuald.

Pour toutes informations s'adresser à Madame GABRIEL LEMIEUX, No 10 rue Eden, Lévis.
30 mars 1881.

La Société Permanente de Construction des Artisans.

AVIS.

Est par le présent donné que l'Assemblée Annuelle des Actionnaires de cette Société, aura lieu dans ses bureaux, le 27 de MAI prochain à 4 heures P. M., pour recevoir le rapport du Secrétaire-Tresorier, l'élection des Directeurs et l'adoption des règlements et autres affaires.

Par ordre, A. J. AUGER,
Sec.-Trés.
Québec, 19 avril 1881.

Hotel Blanchard
RÉOUVERTE
CAPT. N. PELLETIER,
PROPRIÉTAIRE.

L'Hotel est meublé à neuf et à la mode du jour.
Tout y est on ne peut plus confortable.

Brigitte McSweeney, de Québec, en religion: Sr St. Henri (décédée). Antoinette Routhier, de Ste. Foye en religion Sr Ste Cordule. Georgiana Létourneau, de St. Pierre, riv. du Sud, en religion: Sr Marie de l'Assomption. Célanie Gosselin, de St. Henri de Lauzon, en religion: Sr Ste Pélagie. Joséphine Larose, de Kingston, en religion: Sr Marie du Bon Secours (décédée). Elise Gosselin, de St. Jean Chrysostôme, en religion: Sr St François de Paule. Éconore Lépine, de Québ c, en religion: Sr Ste. Antoine (décédée). Paméla Roy, de St Anselme, en religion: Sr Ste. Isabelle (décédée). Emma Chaperon, de la Malbaie, en religion: Sr Ste Aurélie. Joséphine Poitras, de St Jean Port Joly, en religion: Sr Ste Alexandre. Alvine Sirois, de St Hilaire de Madawaska, en religion: Sr Ste Elizabeth. Fridoline Létourneau, de St Pierre, riv. du Sud, en religion: Sr Marie de la Nativité. Sarah Chabot, de St. Charles, en religion: Sr Ste Clotilde.

Magasin de Cheveux a bon Marché V. DESPLATS 270, Rue et Faubourg St. Jean Grand assortiment de cheveux à 20 Cts dans la piastra de réduction Pas de compétition possible sur nos prix Tous les ouvrages en cheveux sont exécutés sous le plus court délai, et dans les derniers goûts. On travaille aussi les peignures de cheveux. Toujours en mains la préparation "L'ennemi des cheveux gris," devenue célèbre, qui donne aux cheveux gris et blanc, leur couleur primitive. Elle empêche la chute des cheveux; prix 50 centimes la bouteille Boutique de barbier de 1ère classe V. DESPLATS, Barbier, Perruquier et marchand de cheveux 278, Rue et Faubourg St. Jean, 7 octobre.

Chemises, Collets, Cravates, Bretelles, etc., etc. J'invite le public de Lévis à remarquer que je possède le plus bel assortiment des marchandises ci-dessus énumérées qui ait jamais été offert en vente. CHEMISES OXFORD REGATTA ET BLANCHES avec ou sans collet Toujours en mains les plus nouveaux genres et patrons de collets et des plus belles cravates. CHEMISES de toutes sortes faites à l'ordre. L'ajustement est garanti. Plus de cent pièces d'indienne nouvellement reçues. Nouvelles étoffes à robes. Qu'on vienne seulement voir mes marchandises et je serai satisfait du résultat qu'elles produiront. A des prix modérés. A. F. BANFIELD, Côte Lamontagne, QUÉBEC. 16 avril.

GRAINES A VENDRE CHEZ S. MARMET COTE DU PASSAGE, Lévis Non loin de chez M. Bolduc et M. Et Brochu, passagers

Graines de Jardin, de Champ, Fleurs, etc., etc. Les demandes par la poste seront envoyées et envoyées immédiatement par son retour à leur adresse. Toutes graines de qualité peuvent s'acquiescer facilement par cette voie et au moindre prix de quelques centimes. Mes graines, comme par les années passées, donneront toujours satisfaction à l'acheteur. 23 mars S. MARMET

CHAPEAUX à très bon marché Un des plus grands assortiments de CHAPEAUX FEUTRE et SAVIN pour messieurs venant directement des fabriques d'Europe et des Etats-Unis. ALF. L. G. DUGAL No 36, rue Sous-le-Fort, Basse-Ville, Québec. 21 avril.

AVIS Est par les présentes donné qu'application sera faite à la prochaine session de la Législature Provinciale, par la Compagnie du chemin de fer: "LE QUÉBEC CENTRAL," pour la passation d'un acte amendement les actes incorporant la dite compagnie, afin de lui donner des pouvoirs additionnels devenus nécessaires en conséquence de l'achat du chemin de fer Lévis et Kennebec et aussi pour aviser aux moyens d'émettre de nouvelles actions conjointes et des débentures affectant tout le parcours des deux chemins réunis et pour obtenir l'autorisation de prolonger et changer la ligne comme il sera trouvé le plus convenable pour opérer la connexion de la ligne avec les quais à Lévis et pour prolonger le temps pour compléter le dit chemin de fer de Lévis et Kennebec jusqu'à la frontière du Maine et pour d'autres objets ROBT N HALL Proc. des Pétitionnaires. 31 mars 1881.

Chemin de Fer Q., M., O. et O. CHANGEMENT D'HEURES A PARTIR DE Jeudi, 20 Dec. 1880 les Trains partiront comme suit:

	Mixte	Malle	Exprès
Départ de Hochelaga pour Ottawa	1.30AM	8.30AM	5.15PM
Arriv. à Ottawa	11.30 "	1.10PM	9.55 "
Départ de Ottawa pour Hochelaga	12.10 "	8.10AM	4.55 "
Arriv. Hochelaga	10.30 "	12.50PM	9.35 "
Dép. de Hochelaga pour Québec	6.00PM	3.00PM	10.00 "
Arriv. à Québec	8.00AM	9.55 "	6.30AM
Départ de Québec pour Hochelaga	5.30PM	10.10AM	10.00PM
Arriv. Hochelaga	8.00AM	5.00PM	6.30AM
Dép. de Hochelaga p. St. Jérôme	5.30PM		
Arriv. St. Jérôme	7.15 "		
Dép. de St. Jérôme pour Hochelaga	6.45AM		
Arriv. Hochelaga	9.00 "		
Dép. de Hochelaga p. Joliette	5.00PM		
Arriv. à Joliette	7.25 "		
Dép. de Joliette p. Hochelaga	6.00AM		
Arriv. à Hochelaga	8.20 "		

(Trains locaux entre Aymer.) Les trains laissent la station du Mile Sud 7 minutes plus tard. Magnifiques Chars Palais sur tous les trains passagers, et élégants Chars Porteurs sur les Trains de Nuit. Les Trains allant à et venant de Ottawa font rencontre avec les Trains allant et venant de Québec. Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec, à 4 p. m. Tous les Trains marchent d'après l'heure de Montréal. Bureau Général, 13, rue de l'Arme, Montréal. Bureau des Billets, 202, rue St. Jacques, Montréal. Vis-à-vis l'Hôtel St. Louis, Québec. L. A. SENEZAL, Surintendant Général. 10 dec. 1880.

1881 PRINTEMPS Metier de Tailleur! Je vends des Habilements de Printemps à très bas prix, en Tweeds Anglais, Ecosais et Canadiens aussi en toffes Diagonales, des draps de l'Ouest et de l'Angleterre, de Dooking, de Assimires et des Habits de dessus légers. On peut choisir parmi un assortiment considérable. Je garantis que chaque Habilement sera bien, parce que je surveille moi-même la confection. S. B.—On tient une ligne de Tweeds à bas prix, convenable pour le temps les affaires. Prix, \$9.00.

William Lee TAILLEUR 25, RUE BUADE, QUÉBEC. 31 mars 1881.

Charron demandé. ON DEMANDE un charron ayant quelques années d'expérience et sachant la peinture. S'adresser à NARCISSE DROUIN, charron St. Joseph, Beauve

G. A. LAFRANCE, RELIEUR, Trois premiers prix et Médaille de Bronze à l'Exposition provinciale 1877. MEDAILLE de BRONZE ET DIPLOME A l'Exposition Universelle DE PARIS 1878.

G. A. LAFRANCE, en adressant des remerciements à ses pratiques tout le public en général qu'il s'efforcera à l'avenir, comme par le passé, de mériter, par une stricte attention aux affaires, la continuation du patronage et considérable qu'on a exercé à son égard. Tous les ordres qui lui seront confiés, dans tous les départements de son atelier, seront exécutés avec promptitude. On fait une spécialité des LIVRES DE COMPTES, des REGISTRES, de FARGISSE et de COMPTES, de LA PAPE, RAYE, ainsi que les livres de L'ÉTAT et les autres. FOUMES, CARTES de TOUTES SORTES, etc. Pour informations par la poste, s'adresser à G. A. LAFRANCE, 4 et 6, Rue Saint-Joseph, Lévis. Une visite est respectueusement sollicitée.

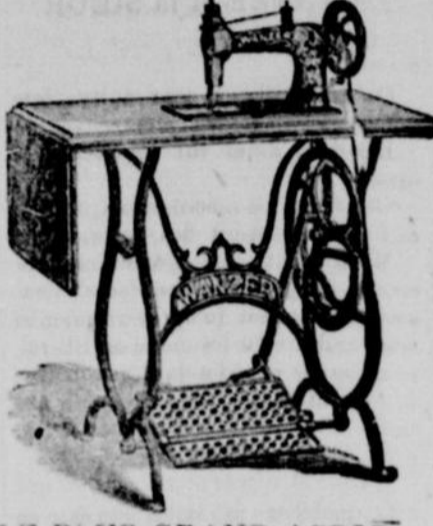
Chemin de fer Intercolonial. ARRANGEMENT POUR LA Saison d'Hiver '80-81 A PARTIR DE LUNDI, le 29 NOVEMBRE Les trains de ce chemin de fer partiront et arriveront à la Station de Lévis, tous les jours (le dimanche excepté), comme suit: Temps du C. de F. Temps de Québec. Express pour Halifax et St. Jean... 8.10 a.m. 7.55 a.m. Train d'accommodation et malle... 9.30 a.m. 9.15 a.m. Train de Fret... 6.45 p.m. 6.39 p.m. Arriv. Express de Halifax et St. Jean... 8.05 p.m. 7.50 p.m. Train d'accommodation et malle... 3.40 p.m. 3.25 p.m. Train de Fret... 5.29 a.m. 5.05 a.m. Les Trains pour HALIFAX et ST. JEAN se rendent directement à leur destination, le dimanche, tandis que ceux de Halifax et St. Jean resteront à Campbellton. Les Chars Pullman laissant Lévis les Mardis, Jendis et Samedis se rendent directement à Halifax, et ceux qui partent les Lundis, Mercredis et Vendredis, se rendent directement à St. Jean. Les Trains sur le Chemin de Fer Intercolonial marchent d'après le temps de ce chemin de fer qui est de quinze minutes en avant de celui de Québec. D. POTTINGER, Surintendant en chef Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B., 24 novembre 1880.

NOUVELLES Marchandises. D. MORGAN, marchand tailleur, No. 34, rue la Fabrique, vient justement de recevoir 14 caisses d'étoffes Anglaises, Ecosaises et Canadiennes pour vêtements de Dames et Messieurs. Les personnes qui ne veulent pas faire confectionner leurs habillements dans l'établissement, peuvent cependant acheter les étoffes qui leur conviennent. — AUSE — 4 caisses de diverses marchandises pour hommes. 1 caisse de parapluies. 1 caisse d'imperméables anglais. 2 caisses d'habillements faits à l'avance pour les enfants. HABILLEMENTS depuis \$7.50. 6 avril.

Influence indue. A vendre une brochure intitulée "Influence spirituelle indue" extraite du "Journal des Trois-Rivières" prix 15 cents l'exemplaire.

A. G. ROUTHIER LIBRAIRE 24, Cote du Passage, Lévis. Avis public Est donné par le présent qu'une demande sera faite à la Législature de la Province, à sa prochaine session, pour un acte incorporant la "Compagnie du Téléphone de Québec et Lévis." DE LÉVELL & STAFFORD Procureurs des R. querants. Québec, 17 avril 1881.

CHEMIN DE FER DE Lévis et Kennebec. APRES CETTE DATE Les convois voyageront comme suit: Malle Laissant Lévis pour St. Joseph... 4.00 P. M. Arrivant à St. Joseph... 7.00 " Laissant Saint-Joseph pour Lévis... 7.00 A. M. Arrivant à Lévis... 10.00 " P. S. Le présent terminus de cette ligne est situé à 11 milles seulement des célèbres mines d'or Chaudière. Des "stages" sont à la disposition des passagers à l'arrivée de chaque train. Billet de retour pour St. Joseph, 1ère classe... \$ 2.00 " " " " " " " " 2ème classe... 1.35 ROBERT SMITH Gérant pro-tem Lévis, 15 avril 1881



LE PLUS GRAND ASSORTIMENT DE MOULINS À COUDRE DU CANADA.

Les soussignés ont décidé de vendre à réduction pour le temps des fêtes seulement une partie de leur énorme quantité de moulin qu'ils viennent de recevoir. Notre genre de commerce est de vendre en gros ce qui fait que nous vendons en détail beaucoup meilleur marché qu'ailleurs, mais pour la satisfaction du public nous en vendrons un lot en détail pour le même prix du gros. Nos agents de la campagne sont autorisés à la même chose. Noms des moulins que nous avons toujours en mains: WANZER A. WANZER C. WANZER D. WANZER E. WANZER F. ROYAL WHEELER & WILSON, (à gauche). HOWE. SINGER de Famille. SINGER No. 2 (en fer).

Comme l'on voit qu'entre dix sortes de moulins qu'il y a un grand choix à faire, une personne peut difficilement faire autrement que de prendre à son goût sur une aussi grande quantité, nous avons aussi presque toujours en mains les RAYMOND, WHITE, WILSON, qui complètent toutes les sortes de moulins qu'il y a dans Québec. Nos agents de la campagne sont les Messieurs suivants: Hilaire Massicotte, orfèvre, St. Basile, Portneuf. Octave Dubé, Trois Saumons, l'Islet. Anselme Plante, St. Frédéric, Beauve. A. G. Routhier, Libraire, Lévis. J. E. L'Arrivée, notaire, Sandy Bay, Rimouski.

Chez tous nos agents l'on trouvera les mêmes sortes de moulins que nous avons, aussi huile et aiguilles de toutes sortes, etc. Tous les agents de moulins à coudre sont invités à visiter notre établissement pour l'achat en gros de Phuille au baril ou au gallon, aiguilles et navettes de toutes sortes dans les plus grandes quantités. AGENTS DEMANDÉS. Nous réparons toutes sortes de moulins.

Gervais & Turner 339, RUE ST. JOSEPH Vis-à-vis la Congrégation, St. Roch, QUÉBEC. 7 dec. 1880

Avis public SERRIER, menuisier et fabricant de canotiers-français de Lévis. J. B. A. TROUD. Lévis, 16 avril 1881

ARRIVÉS AUX HOTELS

Hôtel St. Louis — 5 mai — T. J. Clurche, Montréal; Mde Mathieu, et fils Sorel; T. M. Gauthier, Montréal; J. Girard, Beauve; P. W. Cassels, Toronto; Mme A. Sheppard, New-York; O. Henry Carter, Montréal; S. J. Damsen, Toronto; P. V. Taché, Kamouraska; P. Langlais, Kamouraska; E. T. Brooks, Sherbrooke; W. W. Ogilvie, M. Coursol, J. J. Curran, A. Laberge, Montréal; P. U. Martel, M. et Mde E. E. Norand, H. G. Mailhot, J. B. L. Houle, Trois-Rivières; John P. Esmond, Montréal; M. O'Reilly, Gaimet; L. A. Roberge, H. Legru, J. E. Foster, Montréal; Aimé Gouffron, Verchères; L. Hocker, New-York; J. R. New-Carlisle; F. Baby, Montréal; F. M. Philip, Sorel; Dr. H. Thérier, Trois-Rivières; Joseph Tassé, Montréal; H. P. Montclair, Cap de la Madeleine; Profontaine M. P. P. Hochelaga; T. Sise, Montréal; H. F. Perley, J. Pomplissou, Ottawa; F. B. Robb, New-York; L. Hibland, de P. Perny Ingoussat; James Lockhard, Montréal; James R. Woodward, Sherbrooke.

Mountain-Hill House — 5 mai — Elizabeth Bedard, Ste Foye, J. V. Gauthier, Sorel Bruno Duval, id. de Constitutionnel, Trois-Rivières, N. Robertson, N. P. Montmagny, Wm. Châlin, Trois-Rivières, Jos. Fournier, St. Thomas, Eliz. Couture, St. Thomas, A. H. Larochelle, St. Anselme.

Hôtel Abitibi — 5 mai — H. M. Pinhard, Philida, J. X. Perrault, Montréal; P. L. Ducharme, St. Hyacinthe; A. Watsisari, chef bureau, Lorette; S. Sylvain, Québec; Maringer, Moudrie; C. Casavant, St. Hyacinthe; A. A. Bliss, Halifax N. S.; G. Gouanneau, France.

Deces. A St-Joseph de Lévis, le 4 mai, a rés une courte maladie, à l'âge de 25 ans et 3 mois, Marie-Cécile Emma Leclerc, fille de feu Victor H. Leclerc. Son service et sa sépulture auront lieu vendredi à 7 1/2 à l'église St-Joseph de Lévis. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Savon liquide! Un savon supérieur à tout autre savon, afin d'obtenir un lavage prompt et efficace pour linges, vitrines, verreries et peinture de toutes espèces et même très substantiel pour la confection des noirs dans l'usage des corroyeurs pour tout cuir ciré, sera offert en vente par L. et J. Bellerive MANUFACTURIERS No 304, Rue St-Valier Au prix de Dix Centins le Galon Directeur: Faites tremper votre linge la veille ou au moins une heure ou deux avant de commencer votre lavage, et mettez un demi-litre de ce savon par chaque seau d'eau chaude qu'on aura besoin. Retirez votre linge de cette eau et mettez dans d'autre eau nette, en y ajoutant la même quantité de savon par chaque seau d'eau. Par ce tte manière vous obtiendrez un lavage facile et vous pourrez même vous dispenser de faire bouillir. S'il s'y trouve quelques taches de graisse, de rouille, de peinture, etc., elles disparaîtront en faisant bouillir le linge que qu'on veut.

Un encouragement est sollicité. L. & J. BELLERIVE 304, Rue St-Valier, Lévis. 5 mai.